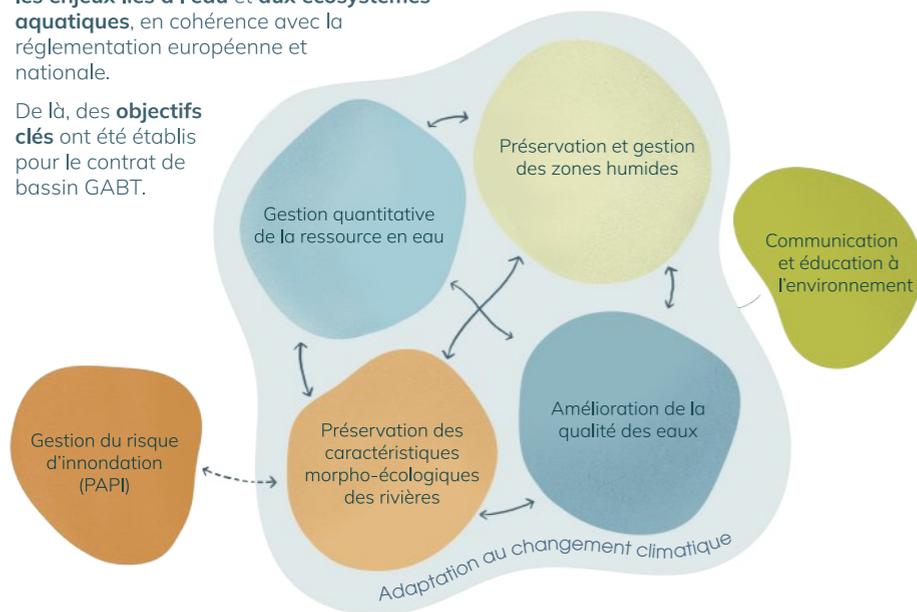


Les objectifs majeurs du contrat

La concertation préalable a permis d'identifier les enjeux liés à l'eau et aux écosystèmes aquatiques, en cohérence avec la réglementation européenne et nationale.

De là, des objectifs clés ont été établis pour le contrat de bassin GABT.



Le financement du contrat

Le contrat de bassin est financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, ainsi que par les Départements de l'Isère et de la Savoie. Les maîtres d'ouvrage supporteront quant à eux plus de 31% du montant du contrat.



Présentation du SIAGA

Créé en 1993, le SIAGA (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents) est un établissement public labellisé EPAGE (Établissement public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis 2019. Il est géré par un conseil, renouvelé tous les 6 ans, composé de délégués communautaires et dirigé par un bureau élu au sein de ce conseil.

Sa zone d'action : les bassins versants du Guiers, d'Aiguebelette, de la Bièvre et du Truison. Titulaire de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour le compte de ses intercommunalités membres, il est ainsi habilité à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations pour :

- animer et coordonner des politiques de gestion et de protection de l'eau et des milieux aquatiques ;
- protéger et restaurer les écosystèmes, les zones humides et les formations boisées riveraines du bassin versant ;
- maîtriser et protéger des risques d'inondation par débordement de cours d'eau.

Nos missions

- Animation et coordination des politiques de gestion de l'eau ;
- Information et sensibilisation du grand public ;
- Amélioration des connaissances sur les milieux aquatiques ;
- Entretien et gestion des berges et de la végétation ;
- Restauration et maintien de la continuité écologique des rivières ;
- Préservation et restauration des zones humides ;
- Réhabilitation et gestion du fonctionnement naturel des cours d'eau ;
- Maintien et restauration des zones inondables ;
- Intervention efficace après les crues.

Nous contacter

27 avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 26 26 | contact@guiers-siaga.fr
www.guiers-siaga.fr | [Siaga Rivière Guiers](https://www.facebook.com/SiagaRiviereGuiers)



Ne pas jeter sur la voie publique | SIAGA, 27 Av. Gabriel Pravaz, 38480 Le Pont-de-Beauvoisin | SIRET: 25380147600016



Le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison (GABT)

2022-2024

Qu'est-ce qu'un contrat de bassin ?

Il s'agit d'un document qui **planifie**, pour une durée de trois à quatre ans, un ensemble d'**actions** qui visent à **améliorer le fonctionnement** et la **qualité générale** des **milieux aquatiques**. Il est signé entre un porteur de projet, des maîtres d'ouvrage d'actions inscrites (syndicat d'eau potable et d'assainissement, commune, association, entreprise privée, etc.) et des partenaires techniques et/ou financiers (agence de l'eau, conseil départemental, etc.).

Le programme d'actions

Le contrat de bassin GABT regroupe 81 actions, réparties en 4 volets, qui s'étalent sur la période 2022-2024 pour un montant total de 29,5 millions d'euros (HT).

Nos actions programmées

¹ *ripisylve* Représente l'ensemble des végétaux se développant au bord des cours d'eau.

² *bassin versant* Le bassin versant correspond à l'ensemble de la surface qui reçoit les eaux circulant naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

Travaux sur le réseau et traitement des eaux usées domestiques

Suivi de la qualité du Guiers (aval) et du Truison

Gestion de la ripisylve¹, incluant une stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes, ainsi que des actions de reconquête des zones humides.

Restauration de la continuité écologique, avec des travaux envisagés sur l'Ainan, le Guiers, le Guiers Mort, le Guiers Vif, l'Herbétan Vif et le Truison.

Volet A

Amélioration de la qualité des eaux

Volet B1

Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques

Contrat de bassin GABT

Volet B2

Gestion raisonnée des ressources en eau et adaptation au changement climatique

Volet C

Gestion locale de l'eau à l'échelle du territoire

Étude stratégique sur la ressource en eau et le changement climatique

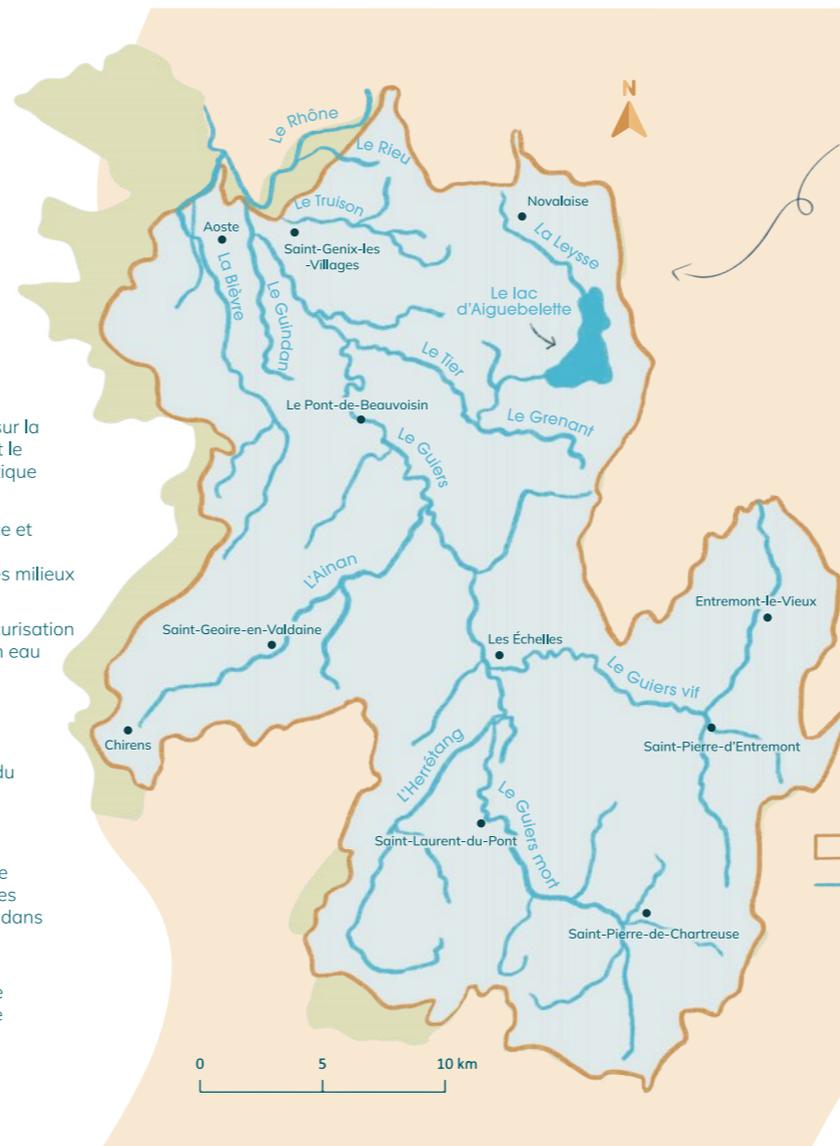
Suivi de la ressource et amélioration des interactions avec les milieux

Amélioration et sécurisation de l'alimentation en eau potable

Animation et suivi du contrat de bassin

Animations pédagogiques sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques dans les écoles

Mise en place d'une École de l'Eau sur le bassin versant²



Le bassin versant

Le bassin versant du Guiers - Aiguebelette - Bièvre - Truison est situé en région Auvergne Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Il s'étend du massif préalpin de la Chartreuse au sud jusqu'à la plaine rhodanienne de l'Avant-pays savoyard au nord.

Le rôle du SIAGA

Le SIAGA a porté l'élaboration du contrat de bassin pour le compte des collectivités. Il assure à ce titre son **animation** et sa **mise en œuvre**. Il est également l'un des maîtres d'ouvrage du contrat avec plus de 5,66 M€ d'actions, essentiellement sur les volets de **restauration** des milieux aquatiques et de **sensibilisation**.

690 km²

67 900 habitants

58 communes

Altitude
2082 max
min 220

Le bassin en chiffres